

Compte-rendu du conseil municipal du 16 janvier 2025

- Le conseil décide d'aménager un terrain de sports au lieu-dit Les Marnières.
- Il annule la délibération du 29 février 2024, la subvention demandée à l'Agence Nationale du Sport n'ayant pas été obtenue.
- Il adopte le devis de l'entreprise Axi-Route, pour un montant de 20 981,60 € HT
Il demande des subventions selon le plan de financement suivant:

DETR 40%	8392 €
Département 20%	4 196 €
Cté de communes 20%	4 196 €
Fonds propres 20%	4 196 €
- L'EHPAD de Graçay, qui approvisionne notre cantine scolaire, décide de facturer les repas, à partir du 1er janvier 2025, à 5,12 € pour la mairie au lieu de 4,85 €
Le conseil estime que ce prix est trop élevé et recherche un autre fournisseur.
- Le conseil prend acte de la réorganisation de l'enlèvement des déchets ménagers par la communauté de communes
- La Région Centre-Val de Loire propose, pour les particuliers, un transport à la demande à partir de leur domicile. Les conditions (lignes de transport notamment) vont être affichées.
- Un local va être construit par le personnel communal pour abriter le nouveau tracteur-tondeuse et son épareuse qui vont être livrés. Le devis des matériaux de Bricomarché est adopté: montant de 1 474,18 € TTC
- Le conseil vote une subvention de 300 € à l'APE Tourniquet afin de financer une sortie des élèves aux jardins de Chaumont-sur-Loire .
- Une aide de 200 € est votée en faveur de Mayotte, suite au passage du cyclone Chido.